

# Swisscanto (LU) Money Market Fund Responsible USD NT

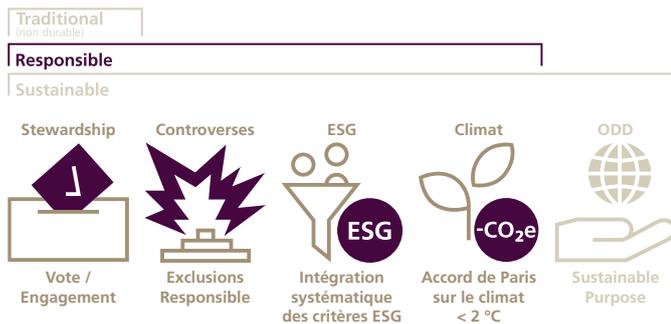
Marché monétaire | à capitalisation | Mai 2024 - Communication à caractère promotionnel

## Description du fonds

Le fonds investit dans des placements du marché monétaire de premier plan en USD. Le portfolio manager sélectionne minutieusement les titres et diversifie activement le risque d'émetteur sur divers secteurs et diverses échéances. La liquidité élevée de l'ensemble du portefeuille est au premier plan.

## Gamme de produits et application des approches de durabilité

Lors de la sélection des placements, les gammes de produits et approches illustrées ci-après et décrites dans les « Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité » sont appliquées.



### Remarque:

- Les lignes de produits et approches grisées ne s'appliquent pas à la présente fortune.  
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

## Swisscanto Sustainability Rating

haut **A B C D E F G** bas

## Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent au moins d'un horizon de placement à très court terme.
- cherchent un portefeuille du marché monétaire géré activement en USD.
- visent une large diversification via différentes contreparties.
- disposent de la tolérance requise aux risques de taux et de crédit de la catégorie d'actifs.

## Indicateur de risque

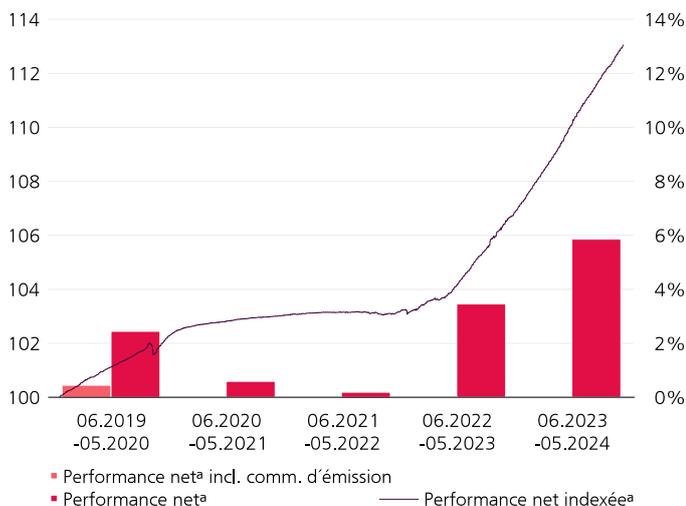
bas **1 2 3 4 5 6 7** haut

## Données relatives au fonds

NAV par part (31.05.2024)	USD 117.95
VNI max. sur 52 sem. (31.05.2024)	USD 117.95
VNI min. sur 52 sem. (01.06.2023)	USD 111.45
Domicile du fonds	Luxembourg
Monnaie de référence classe	USD
Monnaie du fonds	USD
Clôture exercice annuel	31.03.
ISIN-No	LU1637934826
Bloomberg	SWCMUNT LX
Date de lanc. de la cat. de parts	12.07.2017
Date de lancement du fonds	18.03.1991
Première mesure de la performance	01.08.2017
Changement de la politique de développement durable	05.10.2020
Taille de la classe (en Mio)	USD 15.94
Actif net du fonds (en Mio)	USD 298.78
Parts en circulation	135'124.636
Benchmark	FTSE 3-Month US Dollar Eurodeposit USD
SFDR	Article 8
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	0.00%
Total Expense Ratio p.a.	0.01%
Société de gestion	Swisscanto Asset Management International S.A., Luxembourg
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	CACEIS Investor Services Bank S.A.

# Performance

## Performance indexée et performance en %<sup>1</sup>



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

## Performance en %<sup>2</sup>

Depuis	1m	3m	1a	3a	5a	Début
				p.a.	p.a.	p.a.
Performance net <sup>a</sup>	0.49	1.36	5.86	3.14	2.49	2.43
Performance brute <sup>b</sup>	0.50	1.36	5.87	3.15	2.50	2.44
Benchmark	0.45	1.35	5.61	3.15	2.30	2.33

## Performance période en %<sup>1,2</sup>

Période	06.2019 -05.2020	06.2020 -05.2021	06.2021 -05.2022	06.2022 -05.2023	06.2023 -05.2024
Performance net <sup>a</sup> incl. comm. d'émission	0.44	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Performance net <sup>a</sup>	2.44	0.59	0.19	3.46	5.86
Performance brute <sup>b</sup>	2.45	0.60	0.20	3.47	5.87
Benchmark	1.93	0.14	0.23	3.68	5.61

## Chiffres relatifs au risque historiques

annualisés/réalisés	1a	3a	5a
Volatilité fonds	0.21%	0.75%	0.67%
Sharpe Ratio	2.24	1.43	1.54

## Données de portefeuille

	Fonds
Nombre de positions	58
Duration modifiée	0.31
Rendement (sans couverture de change)	5.62%

<sup>1</sup> Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les cinq dernières années/périodes au plus.

<sup>2</sup> Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

<sup>a</sup> L'accroissement de valeur indiqué est net des commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être imputés directement à la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

<sup>b</sup> L'accroissement de valeur brut indiqué s'entend avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

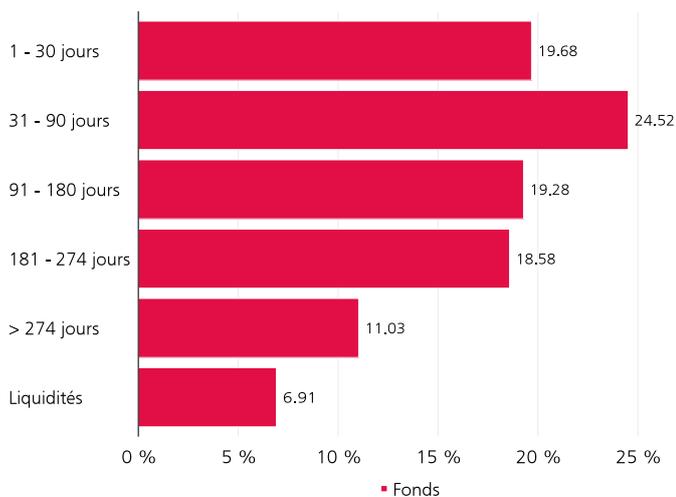
L'accroissement de valeur indiqué est lié à des événements passés et ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs. Le calcul se fait dans la monnaie de référence de la catégorie de parts. L'accroissement de valeur dans d'autres monnaies peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations de change. Les données relatives à l'accroissement de valeur ont été calculées sur la base du réinvestissement des distributions éventuelles. Elles prennent en compte l'ensemble des coûts afférents au fonds (par exemple les commissions de gestion).

L'accroissement net de valeur, prime d'émission incluse, est celui après déduction des frais, mais tient compte de la prime d'émission maximale de 2.00%.

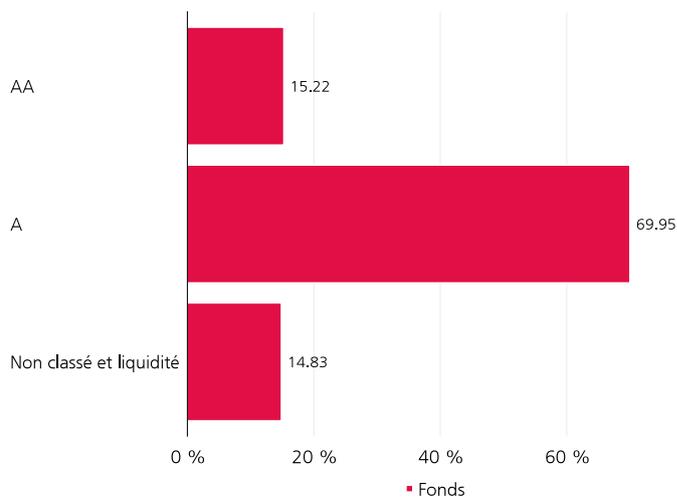
Source: Swisssanto Fondsleitung AG

# Breakdowns

## Répartition de la durée résiduelle en %



## Allocation par solvabilité en %



## Principaux débiteurs en %

Principaux débiteurs	Partenariat (%)
UBS AG	5.52
JPMorgan Chase & Co	5.31
HSBC Holdings PLC	4.68
États-Unis d'Amérique	4.64
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc	4.57
Bank of America Corp	4.38
Mizuho Financial Group Inc	4.36
Bank of Nova Scotia	3.80
Cooperatieve Rabobank UA	3.72
NatWest Markets PLC	3.65

## Allocation par catégorie de placement en %

Catégorie de placement	Partenariat (%)
Obligations	88.05
Floater	5.04
Liquidités	6.91

# Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité

## Gammes de produits

L'offre de produits durables comprend deux gammes de produits dans lesquelles sont appliquées différentes approches de durabilité. La gamme de produits « Responsable » comprend toujours l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus de placement, ainsi qu'une réduction de l'intensité en CO<sub>2</sub>e des placements. Outre les approches susmentionnées, la gamme de produits « Sustainable » comprend l'application d'exclusions encore plus étendues et investit également dans des leader ODD ou des leader ESG (Sustainable Purpose). Les exclusions basées sur SVVK-ASIR s'appliquent à toutes les lignes de produits (y compris aux actifs non gérés durablement). Celles-ci comprennent principalement des fabricants d'armes prohibées et peuvent inclure des entreprises ainsi que des Etats.

## Stewardship - Vote / Engagement



En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec les directions des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de la gestion des actifs de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en oeuvre de manière cohérente et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et nos directives d'engagement sont publiés sur <https://www.zkb.ch/en/home/asset-management/sustainability/investment-stewardship.html>. Nos directives de vote se fondent sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UN PRI). Le seuil d'exercice des droits de vote sur les marchés étrangers est de CHF 5m par position d'action. Pour les actions suisses, nous votons de manière générale. De plus amples informations sur notre comportement de vote peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://www.swisscanto.com/voting>

## Controverses - Exclusions Responsable



Application de critères d'exclusion supplémentaires - en plus des exclusions basées sur SVVK-ASIR - afin de réduire les risques de durabilité et de ne pas investir dans des titres dont les modèles d'affaires sont critiques en termes de développement durable. Les critères d'exclusion concernent les entreprises liées à l'extraction de charbon (hors production de métaux; > 5% du chiffre d'affaires)\*, aux réserves de charbon (hors production de métaux)\*, à la fabrication d'armes et de munitions, à la fabrication d'équipements militaires (> 5% du chiffre d'affaires), à la création de contenus pornographiques, au travail des enfants et/ou ayant commis des infractions au Pacte mondial des Nations unies (hors obligations Green et Sustainability, le cas échéant). Les infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies pris en compte dans notre sélection sont réexaminées en détail par nos analystes. Dans le cadre de cet engagement, nous recherchons le dialogue et encourageons les entreprises à modifier leur comportement. Si aucune modification n'est apportée dans un délai raisonnable, les placements existants doivent être liquidés.  
\*Hors obligations Green et Sustainability

## ESG - Intégration systématique des critères ESG



L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus de placement actif et a pour but d'identifier très tôt les risques, mais aussi les opportunités découlant des tendances ESG. Les critères ESG viennent compléter l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions de placement avisées.

## Climat - Accord de Paris sur le climat < 2 °C



Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est axée sur une réduction de l'intensité en CO<sub>2</sub>e des placements d'au moins 4% par an. L'objectif de la stratégie de placement est basé sur l'intensité en CO<sub>2</sub>e de l'univers de placement fin 2019.

## ODD - Sustainable Purpose



L'approche « Sustainable Purpose » se concentre sur le rendement en investissant dans des entreprises et des Etats présentant une utilité sociale (champions ODD). Les leaders ODD utilisent leur force d'investissement pour créer des produits et des services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. A des fins de diversification, il est également possible d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne pour ce qui est des critères ESG au moyen d'une approche « best in class » (leaders ESG).

### Remarque:

- Les lignes de produits et approches grisées ne s'appliquent pas à la présente fortune.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

## Informations complémentaires

Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur [products.swisscanto.com](https://products.swisscanto.com).

## Approches de durabilité

Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

## CO<sub>2</sub>e

Les équivalents CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le gaz hilarant (N<sub>2</sub>O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

## ESG

Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

## SVVK-ASIR

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

## Swisscanto Sustainability Rating

Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité : secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

# Commentaire sur le fonds

## Investisseurs visés - Désignation

Investisseurs institutionnels avec contrat requis

## Investisseurs visés - Description

La tranche N est proposée aux seuls investisseurs de la Zürcher Kantonalbank qui ont conclu un contrat individuel de gestion de fortune, aux investisseurs institutionnels qui ont conclu un contrat individuel de placement ainsi qu'aux investisseurs d'autres partenaires de coopération de Swisscanto Direction de Fonds SA ayant conclu un contrat correspondant. Il est également impératif de conclure un contrat de coopération. La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation).

## Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

## Commission classe N

La commission forfaitaire de la classe N est affichée avec une valeur de 0%, car la CFG est prélevée dans le cadre du mandat de gestion de fortune.

## Total Expense Ratio (TER)

Le TER représente les commissions imputées en continu à la fortune du fonds (charges d'exploitation) et s'exprime sous forme d'un pourcentage de la fortune du fonds. Le montant indiqué correspond au TER du dernier exercice écoulé et ne garantit pas un montant semblable à l'avenir.

## Swinging Single Pricing (SSP) Indirect

D'après les données de base sur les fonds, ce fonds n'affiche aucun Swinging Single Pricing (SSP). Il n'est cependant pas exclu qu'un investissement dans un fonds cible avec SSP indirect puisse être effectué.

## Benchmark de référence

Il s'agit ici uniquement d'un benchmark de référence. La performance du fonds ne dépend aucunement du benchmark, en particulier en ce qui concerne la composition du portefeuille.

## Explication des risques généraux

Ce placement se différencie d'un placement en versements. Les placements s'accompagnent de risques, notamment de fluctuation de valeur, de capital et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

## Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

## Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

## Volatilité

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

## Sharpe Ratio

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

**Duration modifiée**

La duration modifiée indique le pourcentage de changement du cours d'une obligation si le niveau des taux d'intérêt du marché change d'un point de pourcentage.

**Rendement (sans couverture de change)**

Le rendement désigne le rendement du portefeuille pondéré en fonction de la duration en monnaie locale. Les éventuelles couvertures de change ne sont pas prises en compte.

**SFDR**

Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les obligations d'information liées à la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

**Certification ISO**

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

**D'autres explications spécifiques**

– Ce fonds est un fonds du marché monétaire à valeur liquidative variable standard. Il ne requiert aucun soutien externe pour garantir sa liquidité ou maintenir la stabilité de la VNI par part.

**Mentions juridiques**

Le présent document est fourni à titre informatif et publicitaire uniquement, est destiné à la distribution au Luxembourg et ne s'adresse pas aux personnes dans d'autres pays ni à celles dont la nationalité ou le pays de domicile n'autorise pas l'accès à de telles informations en raison de la réglementation en vigueur.

Tout investissement est associé à des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. L'évolution des valeurs et les rendements passés ne garantissent pas le succès futur des placements. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Le Total Expense Ratio (TER) représente les commissions imputées en continu à la fortune du fonds (charges d'exploitation) et s'exprime sous la forme d'un pourcentage de la fortune du fonds. Le montant indiqué correspond au TER du dernier exercice ou semestre écoulé et ne garantit pas un montant semblable à l'avenir.

Le présent document a été établi par Swisscanto avec toute la diligence habituellement requise. Celle-ci ne donne toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent, et décline toute responsabilité concernant des dommages pouvant découler de l'utilisation du document. Le présent document ne constitue ni une offre de conclusion de contrat, ni une invitation à soumettre une offre de services. Il ne constitue ni une offre, ni une recommandation de souscription, de rachat, d'acquisition, de détention ou de vente d'instruments financiers. Le destinataire est invité à vérifier, éventuellement avec l'aide d'un conseiller, l'adéquation des informations avec sa situation personnelle ainsi que leurs conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Le présent document n'est pas un prospectus de vente ni un document d'informations clés.

Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les « US Persons » telles que définies par la réglementation en vigueur.

Le fonds est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la directive européenne 2009/65/CE. Il est assujéti au contrôle de l'autorité de surveillance luxembourgeoise (CSSF).

Les documents actuels du fonds (prospectus de vente, conditions contractuelles, document d'informations clés ainsi que rapports annuels et semestriels) peuvent être obtenus gratuitement sur [swisscanto.com](https://www.swisscanto.com) ou au format papier auprès de Swisscanto Asset Management International S.A., 6, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg.